

# GFI FRANCE VALLEY FORÊTS V

Groupement Forestier d'Investissement à capital variable, autorisé à faire offre au public,  
au capital minimum de 760.000 euros - N° SIREN 891 906 521

Siège social : 56 avenue Victor Hugo - 75116 Paris - Tél : 01 82 83 33 85 - E-mail : [contact@france-valley.com](mailto:contact@france-valley.com)  
Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine forestier

Cachet Partenaire :

BOURSE DIRECT  
Pôle EPARGNE  
374 rue Saint Honoré - 75001 PARIS

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné(e)  Mlle  Mme  M.  M. et Mme  
 Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

Si marié(e) ou pacsé(e), précisez :  Communauté  Séparation de biens  PACS indivision  PACS séparation de biens

Je (nous) règle(ons) cette opération au moyen de :  Biens propres  Biens en commun (signature et pièce d'identité des deux conjoints impératives)

Nom   
Nom de jeune fille   
Prénom   
Adresse   
Code postal  Ville   
Né(e) le  A  Dépt.   
Nationalité   
Profession  Tél   
E-mail (obligatoire)

(cette adresse e-mail sera utilisée pour vous envoyer les Communiqués aux Associés sur les acquisitions de forêts)

Le souscripteur déclare et garantit :

- Que les fonds utilisés pour cette souscription ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ;
- Ne pas répondre aux critères de définition du statut de "US Person" (telle que cette expression est définie dans la réglementation américaine) ;
- Avoir reçu et pris connaissance du dossier de souscription (statuts, note d'information visée par l'AMF, le cas échéant son actualisation, le dernier rapport annuel, le bulletin semestriel en vigueur, le document d'informations clés et le présent bulletin de souscription recto et verso) ;
- Être conscient que la liquidité/revente des parts n'est pas garantie et que l'investissement dans un Groupement Forestier porte sur des parts qui impliquent des risques particuliers du fait de leurs spécificités ; en particulier, des aléas phytosanitaires, climatiques ou économiques peuvent engendrer une perte de valeur ou une perte de rentabilité sur une période ; il convient de se référer à la documentation commerciale pour consulter le détail des principaux risques liés à l'investissement ;
- Être conscient que pour bénéficier de la réduction d'IR (Impôt sur le Revenu) visée à l'article 199 terdecies-0 A du CGI (loi IR PME), il doit conserver les parts souscrites jusqu'au 31 décembre de la 5<sup>ème</sup> année suivant sa souscription. À défaut, sa réduction d'IR fera l'objet d'une reprise, sauf cas particuliers prévus par la loi ;
- Que son investissement dans le Groupement Forestier répond à ses besoins et à ses objectifs d'investissement, notamment au regard de sa situation financière, patrimoniale et fiscale, et de son appétence aux risques ;
- Que la présente souscription est faite pour son propre compte et être le bénéficiaire effectif des parts émises par le Groupement Forestier et des revenus qui pourront être distribués par le Groupement Forestier.

Je déclare souscrire : \_\_\_\_\_ (nombre de parts en toutes lettres)  
parts nouvelles par ce bulletin, dont j'ai conservé un exemplaire (minimum de 150 parts, sauf accord spécifique) au prix unitaire de (deux cent dix) ~~210 euros~~ <sup>200 euros</sup>, incluant ~~5%~~ <sup>0%</sup> de droits d'entrée (qui ne bénéficient pas de réductions d'impôts).

soit un montant de souscription total de :  parts x ~~210 euros~~ <sup>200 euros</sup> =  euros.

dont :  euros affectés à la réduction d'IR (Impôt sur le Revenu).

(maximum 50 000 euros pour une personne seule et 100 000 euros pour un couple)

A l'appui de cette souscription, je verse immédiatement par chèque à l'ordre du **GFI France Valley Forêts V** (ou par virement, ou par prélèvement SEPA) la somme (en toutes lettres) de : \_\_\_\_\_

euros, correspondant à la libération de la totalité du montant des parts souscrites.

Je désire que le revenu de ces parts soit versé sur un compte pour lequel je joins un RIB (relevé d'identité bancaire).

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

**Signature du souscripteur :**

(signature et pièce d'identité des deux conjoints impératives si opération au moyen de biens en commun)

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT : 1) UNE COPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ RECTO/VERSO OU PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ, 2) UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 6 MOIS ET 3) UN RIB**

**Règlement Général sur la Protection des Données :** Les données à caractère personnel dans le présent document sont collectées par France Valley, en sa qualité de responsable de traitement et découlent des obligations réglementaires, notamment en matière de lutte anti-blanchiment et de financement du terrorisme. Elles ont pour finalités et fondements l'exécution des mesures précontractuelles ou contractuelles. Ces données sont conservées tant que vous restez Associé du Groupement Forestier et au cours des 5 années suivant la perte de cette qualité. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation des traitements et de portabilité des données qui vous concernent en vous adressant à France Valley - 56 avenue Victor Hugo 75116 Paris. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Ces données sont obligatoires pour le traitement de la demande de souscription.

# GFI FRANCE VALLEY FORÊTS V

## Modalités relatives à la souscription

---

**Date d'ouverture :** 20 mars 2021

**Montant du capital social initial :** 200 euros, divisé en 1 part de 150 euros de valeur nominale.

**Montant du capital social au 08/06/2021 :** 760 500 euros, divisé en 5 070 parts de 150 euros de valeur nominale.

**Montant du capital social statutaire maximal :** 60 000 000 euros, divisé en 400 000 parts de 150 euros de valeur nominale. Il a été décidé, en Assemblée Générale Extraordinaire du 6 mars 2021, de porter le capital social statutaire maximal à 60 000 000 euros.

<b>Prix de souscription :</b>	<u>Valeur nominale :</u>	150 euros
	<u>Prime d'émission :</u>	50 euros, dont commission de souscription : 20 euros (10 % du prix de souscription, prime d'émission incluse)
<b>Prix de souscription d'une part :</b>	<b>200 euros</b>	(ce prix s'entend net de tous autres frais, hors droits d'entrée)
<b>Valeur de retrait d'une part :</b>	<b>180 euros</b>	(valeur de vente)

**Minimum de souscription :** cent cinquante (150) parts

**Modalités de règlement :** le règlement s'effectue à l'ordre du GFI FRANCE VALLEY FORÊTS V au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription auquel s'ajoute les droits d'entrée (210 euros incluant 5% de droits d'entrée x Nombre de parts souscrites). Le règlement correspondant doit être joint obligatoirement.

Le bulletin de souscription devra être adressé, dûment rempli, à : FRANCE VALLEY - Service Souscription - 56 avenue Victor Hugo 75116 Paris.

**Date de jouissance :** à partir du 1<sup>er</sup> jour qui suit le 1<sup>er</sup> mois de souscription, accompagnée du règlement afférent.

**Responsabilité à l'égard des tiers :** la responsabilité de chaque Associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital de la Société.

**Fiscalité :** le GFI FRANCE VALLEY FORÊTS V bénéficie du régime fiscal imposant le revenu entre les mains de chaque Associé.

L'Associé n'est pas imposé sur le dividende qu'il perçoit mais sur la fraction (calculée au prorata de ses droits et compte tenu de la date de mise en jouissance de ses parts) du revenu net de la Société.

Les revenus sont de trois natures : Forestiers (revenus issus des ventes de bois, soumis au forfait cadastral ; ce forfait étant réduit, les revenus forestiers sont faiblement taxés), Fonciers (revenus de chasse, taxés au régime de droit commun pour les revenus fonciers, au régime réel ou micro-foncier) et Financiers (régime de droit commun pour les revenus de capitaux mobiliers).

**Distribution :** la commission de souscription, comprise dans le prix de la part, est de 10 %. Le client peut recevoir, sur demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

### FACTEURS DE RISQUES

L'investissement en parts de GFI est un placement dont la rentabilité est fonction :

- Des revenus potentiels qui vous seront versés. Ceux-ci dépendent de la maturité des forêts, des programmes de coupes, de la croissance naturelle des peuplements et de la conjoncture économique et forestière. Ces revenus, non garantis, sont par nature irréguliers et seront sujets à l'Assemblée Générale des Associés et ne sont donc pas automatiques.
- Du montant du capital que vous percevrez lors du retrait de vos parts ou le cas échéant de la liquidation du GFI. Ce montant n'est pas garanti et dépendra de l'évolution à la hausse comme à la baisse du marché de la forêt (par exemple liés à la variation de la production de bois en qualité, en volume et en valeur, le prix du bois n'étant pas constant dans le temps et aux aléas climatiques tels que les tempêtes, et les incendies) sur la durée du placement ainsi que du niveau de la demande.

Les parts de GFI doivent être acquises dans une optique de long terme et de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée est de 10 ans.

L'investissement en parts de GFI comporte un risque de perte en capital, le capital investi n'est pas garanti.

Ce placement est considéré comme peu liquide. Les modalités de retrait (vente) des parts de GFI sont liées à l'existence ou non d'une contrepartie, la Société ne garantissant ni la revente de vos parts, ni le retrait.

En cas de blocage des retraits, les cessions de parts pourront être réalisées sur le marché secondaire, lors de la confrontation périodique des ordres d'achat et de vente des parts du GFI. En aucun cas les mêmes parts d'un associé ne peuvent faire l'objet à la fois d'une demande de retrait et être inscrites sur le registre des ordres de vente sur le marché secondaire.

En cas de souscription à crédit, si les revenus attachés aux parts souscrites à crédit ne sont pas suffisants pour rembourser le crédit, ou en cas de baisse de la valeur de retrait des parts, le souscripteur devra payer la différence. En outre, en cas de défaillance au remboursement du prêt consenti, l'établissement prêteur pourrait demander la vente des parts de GFI, pouvant entraîner une perte de capital.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le GFI FRANCE VALLEY FORÊTS V est un GFI pouvant statutairement recourir à l'endettement à hauteur de 30 % maximum de la valeur comptable des actifs pour financer ses investissements.

Dès lors, le montant du capital qui sera perçu lors du retrait des parts ou, le cas échéant, lors de la liquidation de la Société, sera subordonné au remboursement préalable de l'emprunt contracté par le GFI.

La Note d'Information prévue par l'article L. 412-1 du Code Monétaire et Financier a reçu de l'Autorité des Marchés Financiers le Visa GFI n° 19-04 en date du 20 mars 2020.

# FICHE DE CONNAISSANCE CLIENT

## ÉTAT CIVIL

Nom

Prénom

Toutes les autres informations me concernant, en particulier ma situation familiale, sont déjà précisées dans le Bulletin de Souscription.  
Je certifie être majeur(e) et avoir ma pleine capacité juridique (c'est-à-dire ne pas être sous mesure de protection) :  Oui  Non

## SITUATION CLIENT (NOTAMMENT FINANCIÈRE ET PATRIMONIALE)

Nombre d'enfants à charge :  Profession du conjoint/partenaire : \_\_\_\_\_

Patrimoine :  Inférieur à 75 K€  Entre 75 K€ et 150 K€  Entre 150 K€ et 500 K€  Entre 500 K€ et 1,3 M€  
 Entre 1,3 M€ et 2,6 M€  Entre 2,6 M€ et 5 M€  Supérieur à 5 M€

dont : Immobilier : .....%  
Assurance vie : .....%  
Placements financiers : .....%  
Trésorerie : .....%  
Forêts : .....%  
Autre (précisez) : .....%  
Total : 100%

Composition : Déterminez-vous une résidence principale, secondaire ou locative ?  Oui  Non  
Déterminez-vous des titres non cotés ou des FCPI ou des FIP ?  Oui  Non

Revenus annuels du foyer fiscal :  Inférieurs à 30 K€  Entre 30 K€ et 50 K€  Entre 50 K€ et 75 K€  
 Entre 75 K€ et 100 K€  Entre 100 K€ et 150 K€  Supérieurs à 150 K€

Votre situation financière vous permet-elle d'épargner une partie de vos revenus ?  Oui  Non

### PPE (Personne Politiquement Exposée) :

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante(\*) ?  Oui  Non

Si oui, quelle fonction ? \_\_\_\_\_ Dans quel pays ? \_\_\_\_\_

Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle exercé au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante(\*) ?  Oui  Non

Si oui, quelle fonction ? \_\_\_\_\_ Dans quel pays ? \_\_\_\_\_

Quel est le lien avec l'investisseur ou son représentant ? \_\_\_\_\_

## EXPERIENCE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Sur quels actifs avez-vous déjà investi et à quelle fréquence ?	Peu d'opérations	Opérations fréquentes
<input type="checkbox"/> Actions ou OPCVM/FIA actions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Obligations ou OPCVM/FIA en obligations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> OPCVM/FIA monétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Bons de souscription, warrants, certificats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Diversification (SCPI, OPCI, FCPI, FIP, FCPR/FPCI, holdings)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Autres opérations (mandats, etc... précisez) : _____		

## ORIGINE DES FONDS

Origine des fonds :  Épargne  Héritage  Donation  Vente immobilière  Emprunt  Primes exceptionnelles  
 Emprunt bancaire  Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

## OBJECTIFS(S)

Objectif(s) du placement :  Diversification  Réduction fiscale  Transmission de patrimoine  Valorisation d'un capital  
 Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Le souscripteur reconnaît avoir pris connaissance de la documentation relative au produit auquel il souscrit et avoir eu toutes les informations lui permettant d'y souscrire en pleine connaissance de cause, notamment en termes de risque de perte en capital et de durée d'investissement.

Il s'engage à informer la Société de Gestion, sans délai, d'une modification de ses données (état civil, adresse, régime matrimonial, nationalité...).

Il déclare avoir pris connaissance de sa classification en tant que "client non professionnel". Il dispose toutefois de la liberté de demander un changement de classification par courrier en "client professionnel".

Signature du souscripteur

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

(\*) En tant que : Chef d'Etat, Membre d'un Gouvernement ou de la Commission Européenne, Membre d'un Parlement ou du Parlement Européen, Membre d'une Cour Suprême, d'une Cour Constitutionnelle ou d'une haute juridiction, membre d'une Cour des Comptes, Dirigeant ou membre de la direction d'une banque centrale, Ambassadeur, haut diplomate, Consul, Officier général ou Officier supérieur assurant le commandement d'une armée, Membre de la direction d'une entreprise publique, Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité (ex : OLAN, ONU, BCE...).

# TEST D'ADEQUATION AUX PRODUITS GFI

Il est rappelé, en tant que de besoin, que la Société de Gestion France Valley ne fournit pas de conseil en investissement.

Les réponses aux questions figurant dans le présent questionnaire auront une influence sur l'appréciation, par France Valley, de l'adaptation du produit aux besoins du client.

Il est expressément rappelé au client que France Valley pourra lui refuser la souscription aux parts de GFI si elle estime que cette dernière ne correspond pas aux attentes du client.

## CONNAISSANCE DU PRODUIT

1. Avez-vous déjà souscrit des parts de Groupement Forestier ?

Oui  Non

2. Connaissez-vous les risques liés aux investissements en parts de Groupement Forestier ?

Oui  Non<sup>(\*)</sup>

*(\*) Si la réponse est non, nous vous invitons à lire les avertissements dans la plaquette et à cocher la mention ci-dessous précisant que vous en avez pris connaissance :*

*Je reconnais avoir pris connaissance des éléments de risques relatifs à la souscription de parts de Groupement Forestier.*

3. Quel est, selon vous, votre niveau de connaissance du fonctionnement des Groupements Forestiers ?

Débutant  Confirmé

4. Selon vous, le Groupement Forestier garantit-il le capital ?

Oui  Non

5. Selon vous, le délai de revente des parts est-il garanti ?

Oui  Non

6. Avez-vous connaissance des frais et charges liés à l'achat de parts et au fonctionnement des Groupements Forestiers ?

Oui  Non<sup>(\*)</sup>

*(\*) Note : concernant les frais et charges, vous pouvez vous reporter à la plaquette commerciale ou aux statuts du Groupement Forestier.*

7. Quel est votre horizon de placement en parts de Groupements Forestiers ?

Inférieur à 5 ans  5 à 10 ans  Supérieur à 10 ans

8. Quel degré de risque êtes-vous prêt à supporter pour cet investissement ?

Aucun risque (pas de perte en capital)  Risque modéré  Risque élevé

9. Compte tenu de votre situation financière et patrimoniale, quelle est votre capacité à subir des pertes ?

Pas de perte en capital  Perte du capital  Perte en capital limitée

10. L'investissement envisagé représente-t-il une part modérée de votre patrimoine (< 15%) ?

Oui  Non

11. Avez-vous pris en compte une durée minimale de 5 ans de détention si vous souhaitez bénéficier de réductions fiscales ?

Oui  Non

Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire, en toute connaissance de cause, des parts de GFI.

L'investissement en parts de GFI est en adéquation avec mon expérience, mes besoins, mes objectifs d'investissement et ma situation financière.

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

**Signature du souscripteur**



## SOUSCRIPTION : MODE D'EMPLOI

### PARTIE 1 - BULLETIN DE SOUSCRIPTION

- Dans le cadre : après avoir indiqué la date et le lieu de la souscription, vous devez signer
- Si la souscription se fait au moyen de biens en commun, la signature et la pièce d'identité des deux conjoints sont impératives
- Règlement :
  - Soit par **chèque**, libellé à à l'ordre de : **GFI FRANCE VALLEY FORÊTS V**
  - Soit par **virement** ; IBAN : **FR76 3000 3033 9200 0200 1040 542**
  - Soit par **prélèvement SEPA**, en complétant et signant le formulaire

### PARTIE 2 - FICHE DE RENSEIGNEMENTS

- Vous devez remplir la fiche de renseignements ; elle a pour but d'apprécier l'adéquation du produit avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière

### LE DOSSIER COMPLET

- 1 exemplaire du Bulletin de Souscription
- 1 exemplaire de la Fiche de Connaissance Client
- 1 exemplaire du Test d'Adéquation aux produits GFI
- 1 copie d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport), ainsi que celle de votre époux(se) si votre souscription se fait au moyen de fonds communs
- 1 justificatif de domicile (de moins de 6 mois) - cf. ci-dessous pour les justificatifs acceptés<sup>(\*)</sup>
- 1 RIB (relevé d'identité bancaire)
- 1 chèque de souscription à l'ordre de : **GFI FRANCE VALLEY FORÊTS V (ou copie de l'ordre de virement ou prélèvement SEPA)**

Dossier complet à renvoyer à :

**BOURSE DIRECT - Service EPARGNE**

**374 Rue Saint Honoré - 75001 PARIS**

**75001 PARIS**

<sup>(\*)</sup> Justificatifs de domicile acceptés (de moins de 6 mois) :

- Si vous êtes propriétaire ou locataire - Facture de fournisseur d'accès Internet ; attestation d'assurance habitation ; facture ou échéancier (de l'année en cours) d'électricité ou de gaz ; facture d'eau ; facture de téléphone fixe ou mobile ; dernier avis de taxe foncière ou de taxe d'habitation ; dernier avis d'impôt sur le Revenu ou d'impôt sur la Fortune Immobilière
- Si vous êtes hébergé(e) par un tiers - Attestation d'hébergement, justificatif de domicile au nom du logeur et copie de sa pièce d'identité

Note : un Justificatif d'Origine des Fonds sera demandé lorsque le total cumulé des souscriptions sur 12 mois sera supérieur à 90.000 euros.

### ATTESTATION DE PROPRIETE ET ATTESTATION FISCALE

Dès réception de votre dossier complet, vous recevrez votre attestation de propriété et attestation fiscale.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter : ☎ 01 56 88 40 44 @ [epargne@boursedirect.fr](mailto:epargne@boursedirect.fr)